

Impots à payer sursis sur le temps

Par francoise, le 05/02/2011 à 23:34

Bonjour,

Je voudrais savoir le temps q'uil faut pour payer un impôt?

Par corima, le 05/02/2011 à 23:39

En general, quand vous recevez votre feuille d'imposition, la date limite de paiement est indiquée dessus

Par Tisuisse, le 06/02/2011 à 08:24

Bonjour,

La date limite de paiement d'un impôt est toujours indiquée sur le rôle (feuille d'imposition) que vous avez reçu. Ce n'est donc pas généralement indiqué mais toujours sous la mention "à payer avant le....."

Par francoise, le 06/02/2011 à 12:48

bonjour

je vous remercie pour votre réponse

Par francis050350, le 18/03/2011 à 15:36

Bonjour,

Bien entendu il est toujours possible de demander au trésor des délais supplémentaires à celui indiqué sur l'avis, pour payer.

Il est conseillé de demander le plus rapidement possible un délai avec ETALEMENT, en indiquant mois par mois les sommes que l'ont souhaite donner en expliquant surtout pourquoi et comment vous êtes en difficultés. Il est conseillé en même temps que la demande de verser un 1er accompte et de demander à titre gracieux la non application de pénalités de retard eu égard à vos graves difficultés financières.

Si votre demande est sérieuse vous n'aurez aucune difficulté à obtenir des délais et un étalement.